

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 8 avril 2016

Etaient présents : Tous les conseillers, à l'exception de Mrs SCHUTZ et FISCHER, Mmes WEISSE et RESLINGER

La séance est ouverte à 20 h par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 12 février 2016.

A la demande du Maire, le secrétaire de mairie donne lecture du procès-verbal de la réunion du 12 février 2016. Le procès-verbal est approuvé. Le Maire présente l'ordre du jour de la réunion, il précise que le CM se prononcera sur diverses décisions stratégiques sur le budget et sur la question des dérogations scolaires. Le Maire donne des explications sur les conséquences de la remontée de la nappe dans certaines communes du Bassin Houiller, il précise que la commune de Coume est très peu impactée.

BUDGET PRIMITIF 2016

Le Maire indique que la commission des finances a examiné le projet de budget lors de sa réunion du 2 avril.

Les comptes se présentent comme suit :

1) Section de fonctionnement /

DEPENSES

CHAPITRE	Intitulé du chapitre	Crédits proposés par le maire pour 2016	Dépenses réalisées au 31/12/2015
011	Charges à caractère général	158 950,00	139 485,22
012	Charges de personnel	110 450,00	108 351,92
014	Dotations versées à la ccpb	11 000,00	10 930,24
65	Autres charges de gestion	57 200,00	55 409,99
66	Charges financières	750,00	812,32
67	Charges exceptionnelles	100,00	60,00
023	Virement à la section d'invest	63 868,91	
	DEPENSES REELLES	343 450,00	315 049,69
	DEPENSES FONCTIONNEMENT	407 318,91	315 049,69

RECETTES

CHAPITRE	Intitulé du chapitre	Crédits proposés par le maire	Recettes réalisées au 31/12/2015
013	Atténuation de charges	0,00	86,24
70	Vente récoltes et produits forestiers	93 650,00	76 029,51
73	Impôts et taxes	132 805,00	132 683,94
74	Dotations, subventions	107 125,00	113 446,41
75	Autres subventions, participations	62 000,00	59 303,78
76	Produits financiers	2,70	2,70
77	Produits exceptionnels	0,00	122,95
	RECETTES REELLES	395 582,70	381 675,53
002	Excédent de fonct reporté	83 725,64	83 725,64
722	Travaux réalisés en régie	5 000,00	
	RECETTES FONCTIONNEMENT	407 318,91	465 401,17

SECTION D'INVESTISSEMENT

Nature de l'opération	Dépenses			Recettes		
	Restes à réaliser	nouvelles	TOTAL	Restes à réaliser	nouvelles	Total
Opérations financières						
Remboursement capital des emprunts		9 000,00	9 000,00			
Remboursement d'une caution		500,00	500,00		500,00	500,00
Excédent d'investissement reporté					55 659,47	55 659,47
FCTVA					10 250,00	10 250,00
TLE					1 000,00	1 000,00
Affectation résultat (1068)					143 615,27	143 615,27
Virement à la section de fonct					63 868,91	63 868,91
Opérations de travaux						
Frais d'étude (2031)	2 000,00	- 500,00	1 500,00			
Quota part fibre optique (20415)		6 700,00	6 700,00			
Achat logiciels informatiques (2051)		2 700,00	2 700,00			
Acquisition terrains (2111)	15 603,10	0,00	15 603,10			
Entretien forêt communale (2117)		15 000,00	15 000,00			
Achat véhicule transport (2182)	1 740,00	- 1 740,00	0			
Acquisition de matériel de bureau (2183)	0	0	0			
Achat mobilier (2184)	1 728,31	- 1 728,31	0			
Achat divers (manuels scolaires, illuminations, bacs fleurs lave-vaisselle) (2188)	1 580,47	8 419,53	10 000,00			
Travaux dans bâtiments communaux	19 899,97	20 100,03	40 000,00			
Travaux de voirie et réseaux	33 931,40	1 068,60	35 000,00			
Travaux de voirie rue de la Colline	24 836,77	- 18 000,00	6 836,77			
Aménagement d'un parking cimetière	42 000,00	2 000,00	44 000,00			
Création d'un stade multisports	69 558,72	19 441,28	89 000,00			
Accessibilité-rénovation batiments		166 497,78	166 497,78			
Vente d'un terrain (024)					35 100,00	35 100,00
Subvention Région stade multisports				13 604,00	0,00	13 604,00
Subvention Detr parking				0,00	14 050,00	14 050,00
Subventions Detr stade multisports				0,00	20 940,00	20 940,00
Subvention région bâtiments					20 000,00	20 000,00
Subvention état bâtiments					68 750,00	68 750,00
Travaux en régie (2313-040)		5 000,00	5 000,00		0,00	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	212 878,74	234 458,91	447 337,65	13 604,00	433 733,65	447 337,65

Le CM approuve à l'unanimité le projet de budget primitif pour 2016. Le CM décide de maintenir le taux des impôts locaux. Le Maire donne les explications sur le projet intitulé « accessibilité et rénovation des bâtiments », il présente le régime des aides prévues par l'Etat et de la Région pour soutenir les programmes de travaux lancés par les communes. Il propose au CM de réaliser la mise aux normes du vestiaire et du club-house du Football-Club pour l'accessibilité et pour la rénovation thermique, le changement des fenêtres de la mairie et la mise aux normes de plusieurs bâtiments dans le cadre du programme Adap. Le CM donne son accord et autorise le Maire à solliciter les aides possibles.

TRAVAUX

Le Maire fait le point sur les divers dossiers engagés (parking du cimetière, stade multisports, remplacement des portails des cours des écoles et toiture de l'école). Un avenant d'un montant de 8 200,00 € au titre de travaux supplémentaires pour le parking du cimetière est approuvé par le CM. Le CM confirme par ailleurs la vente du terrain communal situé au croisement de la rue des Jardins et de la rue de Teterchen à M et Mme Briquet pour un montant de 35 040 €, soit 6 000 € l'are.

DECISIONS FINANCIERES

Le CM alloue une subvention de 120 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle pour financer une sortie à Metz, une subvention de 50 € à la Prévention Routière. Le CM prend en charge directement l'achat de 3 kits de culture pour un montant de 150 € pour l'école maternelle. Le CM fixe à 200 € le montant de la participation du foyer des jeunes de Coume aux frais de mise à disposition de la salle des fêtes.

Le Maire présente le bilan du périscolaire pour l'année 2015 et le projet de budget pour 2016 établi par l'ASBH. Le CM autorise le versement d'un acompte sur charges de 5 000 € au profit de l'ASBH.

SITUATION DES EFFECTIFS DES ECOLES

Le Maire informe le CM des résultats d'une étude menée qui montre une baisse importante des effectifs pour les écoles à compter de la prochaine rentrée. Cette baisse est particulièrement préoccupante pour l'école maternelle et trouve en partie ses causes dans les demandes de dérogation formulées par les parents qui souhaitent, pour des raisons diverses, que leurs enfants soient scolarisés dans des écoles voisines. Le Maire propose au CM de demander aux parents de constituer un dossier exposant les motifs pour lesquels une dérogation est demandée. La commission aux affaires scolaires examinera et rendra une décision sur chaque demande au regard des motivations évoquées et des effectifs nécessaires pour maintenir ouvertes les structures existantes.

DIVERS

Le Maire indique que dans le cadre du projet territorial qui vise à regrouper les communautés de communes dans des ensembles de plus de 15 000 habitants, la communauté de communes du pays boulageois fusionnera à compter du 1^{er} janvier 2017 avec celle de la Houve qui regroupe 11 communes.

Le Maire rappelle les enjeux pour le fleurissement de la commune puisque le jury régional est amené à visiter le village cet été dans le cadre du concours villages fleuris. Les plantations seront réalisées le samedi 21 mai.

Il informe au CM le programme de la journée du 23 avril consacrée à la découverte de l'histoire des ouvrages de la ligne Maginot implantés sur le ban de la commune.

Il indique que les écoles organiseront une fête scolaire le 25 juin prochain qui sera suivie une pièce de théâtre le dimanche 26 à la salle. Le repas des Anciens a été fixé au dimanche 16 octobre.

Le Maire,